



ARCHITECTES

numéro spécial

ORDRE DES ARCHITECTES - CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

ÉDITORIAL

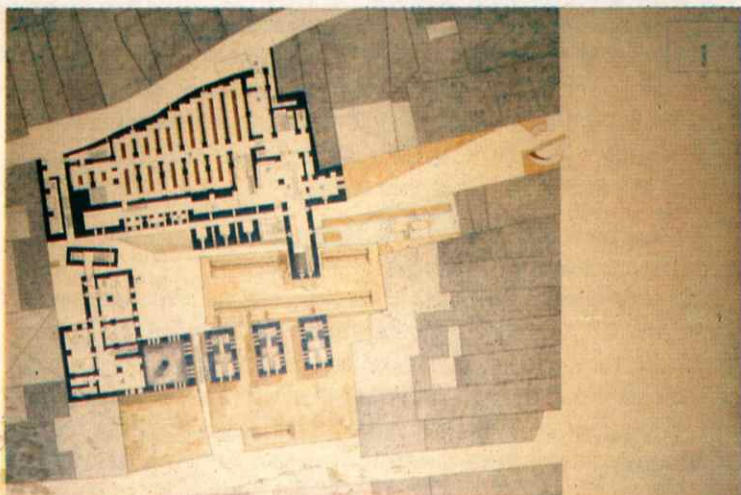
François GUY, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes - Provence-Alpes-Côte d'Azur

POUR UNE PROMOTION DE L'ARCHITECTURE ET DES ARCHITECTES EN PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR

La place de l'architecture et le rôle des architectes apparaissent en France de façon très contrastée. D'une part, nous continuons à assister au recul permanent de l'intervention des architectes dans les processus de construction et, par ailleurs, nous constatons un intérêt sans cesse croissant pour l'architecture. Nous devons, même succinctement, analyser les différents aspects de cette situation si nous voulons agir.

I - UN RECU PERMANENT DE LA PART D'INTERVENTION DES ARCHITECTES

Une des premières raisons réside historiquement dans le comportement des architectes de l'après guerre. Les destructions, l'afflux vers les centres urbains, la démographie avaient conduit à construire massivement. Chaque époque sélectionnant les architectes qui correspondent aux besoins réels de la société ou à l'interprétation qu'en font ceux qui détiennent le pouvoir, se furent les architectes qui étaient bien organisés, bons organisateurs et peu exigeants quant à la qualité architecturale qui présidèrent aux réalisations des grands ensembles monstrueux qui endeuillèrent le paysage bâti de la France. Ces architectes étaient parfois les mêmes qui dirigeaient les ateliers d'architecture de l'École des Beaux-Arts et y dispensaient un enseignement figé, c'était aussi ceux qui maintenaient un numerus clausus rigoureux afin de conserver la commande pour un petit nombre. Ils réduisaient ainsi la capacité de répondre par l'architecture aux attentes du corps social, lesquelles se trouvaient ainsi réduites au seul niveau de l'utilitaire. Intéressés par les aspects les plus flatteurs de notre métier, trop peu nombreux pour satisfaire à la demande, cédant volontiers aux pressions de la Direction de la Construction au lieu d'accroître leur propre capacité, ils abandonnèrent à d'autres concepteurs les tâches subalternes. Ces architectes réduisaient du même coup leur propre pratique à un aspect qui était saisi comme purement esthétique, ce qui dans une société où la préoccupation majeure était technique et économique ne pouvait qu'être défavorable à l'image de la profession. C'est ainsi que fleurirent les bureaux d'études, les métreurs, vérificateurs et les maîtres d'œuvres.



PREMIER PRIX: Une maison de la Poésie, par Pierre LEPINAY

L'exercice privé étant par ailleurs plus rémunérateur, ils avaient déserté aussi la fonction publique laissant à un seul corps, celui des Ponts et Chaussées le rôle déterminant avec des conséquences souvent malheureuses. L'échec patent de l'urbanisme en France en est un exemple douloureux.

Les nouvelles générations d'architectes beaucoup plus nombreuses sont ainsi confrontées au double problème de reconquérir, sans préjudices pour les autres professionnels,



SOMMAIRE

- Éditorial _____ 1 à 3
- Prix du Conseil _____ 3
- Appel... _____ 3
- Charte des Concours _____ 3
- Les Conseillers _____ 4
- Les structures _____ 6
- Actions et Services _____ 7
- Sésame et Crior _____ 8

COMITE DE REDACTION:

François Guy
Etienne Grava
Jean-François Quelderie
CORRESPONDANTS:
Jean Bocquillon
Yves François-Bongarçon
Michel Clermont

(Suite page 2)

(Suite Éditorial)

J'ai demandé à André DUNOYER DE SEGONZAC et Guy DAHER d'entreprendre une vaste enquête sur les projets de notre région avec la collaboration des architectes Conseils des DDE, des CAUE et de tous ceux qui peuvent nous aider dans cette phase de repérage.

Par thème, avec un très grand niveau d'exigence nous sélectionnerons ensuite des projets qui serviront de base à d'importantes manifestations (exposition, projection, publication) qui, avec le concours de la presse nationale, permettront la promotion souhaitée.

Dans un deuxième temps, j'ai l'intention de proposer aux Présidents des Conseils Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, une démarche commune allant d'une part dans le même sens et qui par ailleurs, soit l'occasion d'une réflexion, soit l'ouverture d'un débat, sur l'éventuelle spécificité d'une architecture méditerranéenne.

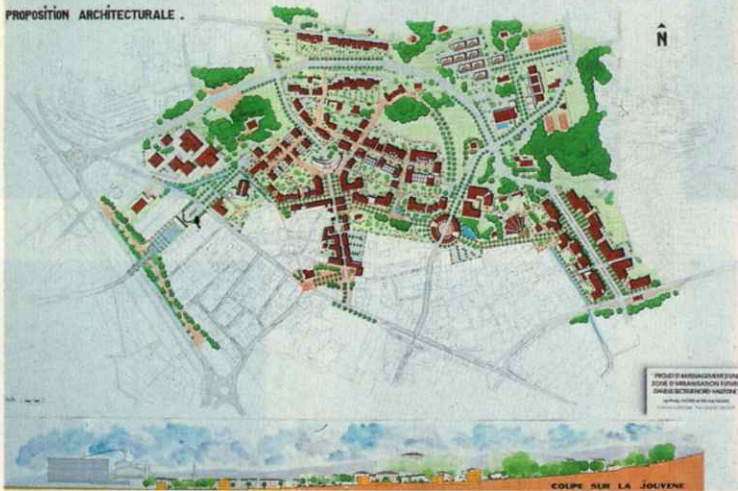
Si cette démarche aboutissait positivement, le troisième temps pourrait être la tenue d'assises de "l'architecture Méditerranéenne" en collaboration avec les pays du pourtour de la Méditerranée.

Je suis intimement convaincu, notamment par des expériences antérieures, que si les actions de revendications sont nécessaires, les actions de promotions sont indispensables.

C'est le sens de cette proposition.

Elle doit exister à côté de toutes les actions obligatoires que le Conseil doit impérativement et fermement mener par ailleurs. ■

LE SECTEUR NORD - VALENTINE .



DEUXIÈME PRIX EX AEQUO : Projet d'aménagement d'une zone d'urbanisation future dans le secteur de La Valentine, par Philip THOME et Michel SAUREL

APPEL AU PEUPLE DES ARCHITECTES

Vous connaissez sans doute l'intention du CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES d'organiser une exposition très soignée, au printemps de 1991, mettant en évidence, pour les élus et le public de la Région, les conditions et circonstances qui permettent la réalisation de "l'Excellence Architecturale" dans notre Région.

Ceci ne sous-entend pas seulement des projets brillants, des dessins séduisants, des coûts adaptés aux moyens, une bonne maîtrise technique. Cela implique aussi un usage réel aussi satisfaisant que possible, sans parler de l'indispensable relation (parfois négligée) au site naturel ou urbain où se situe l'ouvrage et s'établit dans un dialogue significatif.

Afin de restreindre le difficile choix qu'il faudra opérer, il a été décidé de se limiter pour cette première opération au domaine de l'Enseignement et de la Formation.

Les ouvrages doivent être assez récents pour avoir été déclenchés depuis la décentralisation, être achevés et en service depuis assez de temps pour que nous puissions recueillir les propos de ceux qui ont participé à l'élaboration du programme et du projet, de ceux qui ont réalisé l'ouvrage et de ceux qui l'utilisent. Vous pensez bien que cette ambition implique une chasse aux œuvres remarquables que ne peuvent mener à bien les seuls membres du Conseil. Il est de plus hors de question que les choix résultent de hasard, de relations aimables ou de la seule réputation des auteurs.

Nous avons donc le plus pressant besoin que chacun de vous, sans crainte de double emploi, nous fasse connaître les ouvrages rentrant dans le thème choisi qu'il estime digne de faire figurer dans ce domaine "d'Excellence", en ayant soin de les localiser avec assez de précision (Commune, Rue ou Lieu-dit) et autant qu'il le pourra, de joindre 2 ou 3 diapositives et adresser le tout à :

André DUNOYER DE SEGONZAC - Le Mazet de Romanin - 13120 St-Rémy de Provence et au plus tard avant fin mai 1990 (temps de préparation oblige) MERCI D'AVANCE !

PRIX DU CONSEIL RÉGIONAL 1989

Comme chaque année, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes a décerné ses Prix récompensant des travaux de fin d'études qui lui étaient présentés par les élèves de l'École d'Architecture de Marseille-Luminy.

Le Comité de lecture, désigné par le conseil, formé de praticiens, était soucieux de respecter l'élan inventif et la façon dont il s'adaptait dans le projet à des situations correspondantes au service attendu de l'Architecte par la Société. Il a procédé à des multiples "lectures" croisées de ces travaux et après échanges de vues et délibérations a proposé un Palmarès que le Conseil a adopté.

Ces travaux font en général preuve d'une somme énorme d'informations, de compilation méthodique nourrissant leur réflexion sur le sujet traité.

PREMIER PRIX : Une maison de la Poésie.

Présenté par Pierre LEPINAY

Directeur d'études : Édouard AMARGIER

Une Architecture forte s'inscrivant bien dans les vieilles rues d'Aix. L'architecte propose une organisation très fonctionnelle certes, mais chargée de poésie et qui abrite en les exaltant les textes précieux.

DEUXIÈME PRIX : Un poney club à la Roserie

présenté par Patricia DRECHE

Directeur d'études : Jacques TESSIER

L'architecte a ici le souci de la caractérisation de l'enfant qu'elle rapproche du poney, pas seulement par l'échelle mais par une foule de convergences que connaissent bien les cavaliers.

Son choix s'est porté sur les possibilités formelles qu'offre le bois lamellé-collé.

DEUXIÈME PRIX EX AEQUO : Projet d'aménagement d'une zone d'urbanisation future dans le secteur de La Valentine.

Présenté par Philip THOME et Michel SAUREL

Directeur d'études : Fernand BOUKOBZA.

C'est une analyse urbanistique classique d'un quartier et sa démarche telle qu'on la pratique. Ce travail est conduit avec beaucoup de sérieux et qui s'efforce de bien cerner son objet.

Deux autres projets ont retenue l'attention du Comité de Lecture : les Zones d'accueil d'Entreprises : D. BESSON et A. DEPERAZ.

Restructuration d'un quartier : Nicolas LEBUNETEL.

SIGNATURE "CHARTRE DES CONCOURS"

Le coup d'envoi avait été donné début février avec une première signature de la Charte par le Député-Maire d'Avignon, Monsieur Guy RAVIER, devant 150 confrères réunis pour l'occasion.

Le 27 mars, la Charte recevait la consécration officielle de l'État, puisque le Préfet de Vaucluse, François LEBLOND, le DDE de Vaucluse, Jean-Claude PAUC, apposaient leur signature à côté de celle de François GUY, Président du CROA, de Jean-François QUELDERIE, son Vice-Président, et d'Olivier HANSBERGER et Olivier FOULQUIER respectivement Président du Syndicat des Architectes et Secrétaire Général du Syndicat de l'Architecture de Vaucluse.

Notre Directeur Régional à l'Architecture et à l'Environnement, Bertrand CREUCHET, représentant également Madame TILMONT, assistait à cette réunion et confirmait que notre démarche recevait l'accord sans réserve de la MIQCP et du Ministère dont une aide active pourrait être envisagée, notamment pour la formation des Architectes "jurés".

Le Préfet et la DDE de Vaucluse, par l'intérêt qu'ils ont manifesté pour la Charte, mais aussi pour la profession et la promotion de la qualité architecturale, vont servir d'exemples et de références pour les autres départements qui devraient très rapidement concrétiser de nouvelles signatures de cette Charte Régionale des Concours.

Notre message de volonté de partenariat avec les Maîtres d'Ouvrages Publics, de pédagogie et de sensibilisation à l'Architecture à travers les concours commencent à être reçu et compris, la qualité architecturale en tirera la première les bénéficiaires.

J.-F. QUELDERIE
Vice-Président